

Comment faire?.....

Par kloe, le 11/02/2008 à 14:50

Mon garagiste ma preté un fourgon pr demenager. J'ai emboutti le fourgon au nuveau du parechoc AR il me demande de le payer 414£. Dois-je le payer car il n'y a pas de contrat de location, ni verification de l'etat du fourgon. Rien qui prouve que c'etait moi au volant. MERCI DE ME REPONDRE ASSEZ VITE.

Ni a t'il pas des assurances pour sa?